

**Rapport présenté par le Président du TREF, M. B. Dormy,
au Comité des finances le 13 décembre 2017**

Depuis la présentation de mon dernier rapport au Comité des finances au mois de juin, le TREF s'est réuni une fois, le 12 octobre. Trois nouveaux délégués siègent désormais au sein du Forum : M. Müller, de la délégation de l'Autriche, M. Brintet, de la délégation de la France, et M. Rosocha, de la délégation de la Slovaquie.

Comme c'est l'usage pour sa dernière réunion de l'année, le TREF pris connaissances des informations communiquées par M. Sonnemann sur la composante de l'indice de variation des coûts relative au budget du personnel. Selon les données préliminaires d'EUROSTAT à la date de la réunion, l'indice des traitements de base et des mensualités devrait, pour la première fois depuis sept ans, être légèrement supérieur à zéro, compte tenu du cumul des indices négatifs gardés en mémoire, qui s'élève à -0,4 %. L'indice des allocations de subsistance et des prestations familiales est de 0 %, ce qui donne un indice négatif gardé en mémoire de 0,6 %.

M. Purvis, chef du département HR, a ensuite brièvement présenté une proposition concernant une modification technique mineure à apporter au Règlement du personnel, visant à mettre fin à la pratique consistant à octroyer des rétributions liées à la performance annuelle, c'est-à-dire des augmentations de traitement, aux titulaires en congé spécial pour raisons professionnelles, par exemple en détachement auprès d'un autre laboratoire ou d'une autre organisation. À l'avenir, les compétences acquises pendant ces périodes de congés spéciaux seront évaluées et cette évaluation servira de base à une éventuelle augmentation de traitement lorsque le titulaire concerné reviendra au CERN. Le TREF souscrit entièrement à la proposition, qui est présentée aujourd'hui au Comité des finances, pour approbation.

Autre point à l'ordre du jour du TREF, un exposé riche d'enseignements sur la mobilité au CERN, présenté, pour information uniquement, par M. Miralles, chef du département Gestion des sites et bâtiments. Diverses questions ont été évoquées concernant les déplacements sur les sites et entre les sites du CERN, ceux depuis et vers le domicile, le stationnement, les transports publics, le parc de véhicules et de vélos du CERN, et la sécurité routière. Un groupe de travail spécial réunissant des représentants de l'ensemble du CERN a demandé un certain nombre d'études sur le sujet, dont les résultats ont permis à la Direction de définir sa stratégie générale pour l'avenir. M. Miralles a été invité à faire un point au TREF l'an prochain sur ce sujet intéressant.

M^{me} Guinot a ensuite rendu compte de deux initiatives lancées récemment au titre du programme Diversité du CERN, à savoir la mise en place d'un nouvel atelier sur l'enseignement inclusif du point de vue du genre dans le cadre du programme international destiné aux enseignants du secondaire, et une proposition, financée par une subvention de la Société européenne de physique, visant à la mise sur pied d'un programme de stages en résidence au CERN pour les étudiants ayant des besoins spécifiques. Le TREF a salué ces initiatives, ainsi que les efforts continus de l'équipe responsable de la diversité pour trouver de nouvelles manières de promouvoir la diversité sous toutes ses formes au CERN.

M^{me} Datta-Cockerill a ensuite présenté son dernier rapport en qualité d'ombud du CERN, évoquant le profil des personnes qui ont fait appel à elle au cours des 18 derniers mois, le type de problèmes soulevés et les résultats finaux de ces interactions. M^{me} Datta-Cockerill est désormais à la retraite ; le nouvel ombud, M. Pierre Gildemyn, est entré en fonctions en octobre.

Se fondant sur l'expérience incomparable qu'elle a acquise en qualité d'ombud du CERN, et, précédemment, de responsable du programme Diversité du CERN, M^{me} Datta-Cockerill a présenté une rétrospective de l'évolution de la diversité au CERN depuis que l'idée de mettre en place un programme sur l'égalité des chances a été proposée au début des années 1990. Constater l'évolution

qu'il y a eu au CERN en matière de diversité au cours des 25 dernières années fut très intéressant, et les nombreuses anecdotes pittoresques sur les pratiques du passé ont été particulièrement appréciées ! Le TREF a remercié chaleureusement M^{me} Datta-Cockerill pour ses nombreuses années passées au service de l'Organisation, et lui a souhaité une agréable retraite.

L'année prochaine, le TREF se réunira le 8 mai et le 25 septembre, et j'encourage tous les États membres à envoyer des délégués participer à ce forum important, où toutes les questions relatives aux conditions d'emploi au CERN sont examinées, ce qui facilite le processus de décision du Comité des finances et du Conseil lorsque la Direction soumet des propositions de changement dans ce domaine.

Cette réunion fut également la dernière à laquelle je participais en qualité de président du TREF, et j'aimerais aujourd'hui remercier les membres du TREF, anciens comme actuels, de m'avoir apporté un soutien sans faille durant mes quinze années passées au sein de ce forum, dont six en tant que président. J'adresse à M^{me} Barbro Åsman, qui va me succéder dans ces fonctions, tous mes vœux de réussite.

J'aimerais saisir cette occasion pour tirer un bref bilan de ces six dernières années. À l'expérience, on peut attendre beaucoup du TREF si ses réunions se déroulent dans de bonnes conditions. Ceci implique d'abord une information complète et loyale de tous ses participants. Je voudrais remercier particulièrement Jean-Marc Saint-Viteux d'avoir construit, à ma demande, un module d'information destiné aux nouveaux arrivants au TREF, afin que chacun puisse disposer d'un socle de connaissances commun. Ceci n'empêche pas bien entendu les divergences d'opinion, qui sont la loi de la démocratie, mais aide à éviter qu'elles reposent sur de simples malentendus. Je voudrais aussi dire que je suis fier que l'idée d'entendre à chaque réunion une communication sur la diversité ait été approuvée par tous. Je suis plus que jamais persuadé que c'est par la pédagogie - et, dit-on, la pédagogie, c'est la répétition - que nous aiderons les mentalités à changer, particulièrement en ce qui concerne la place des femmes dans une organisation scientifique comme le CERN. Merci encore à tous de votre aide et de votre patience.